Plateforme d'Observation Sociale OCCITANIE

Comment caractériser les territoires ruraux ?

Présentation de **Dominique Terré**, statisticienne, DRCS Occitanie
2 mars 2021

Dans un petit Larousse des années 50, l'adjectif rural occupe 2 lignes pour nous mentionner l'origine latine rus ruris qui signifie « campagne », mot qui fait sûrement écho de façon différente pour chacun d'entre nous.

Les notions de ruralité et d'espace rural sont des termes généraux recouvrant une grande diversité de territoires. Et il n'existait pas vraiment de définition officielle du territoire rural, jusqu'à une date très récente. Pour comprendre les difficultés rencontrées pour l'élaboration d'une telle définition, je vais présenter succinctement différentes approches possibles.

En septembre 2020, le CESER Occitanie a publié un avis intitulé
« Les ruralités : des solutions d'avenir pour l'Occitanie, comment la mosaïque de nos territoires ruraux participe à l'équilibre et au dynamisme régional »

https://www.ceser-occitanie.fr/wp-content/uploads/2021/01/AVIS-RURALITES.pdf

dont les premières pages font un tour d'horizon dont cette présentation s'inspire. Voir le document pour plus de détails et notamment des graphiques sur l'évolution démographique de chaque département de 1876 à 2015 ainsi que plusieurs cartes de la région à l'échelle communale présentant des données récentes.

Différentes approches des territoires

Le territoire tel qu'on le voit

Les unités urbaines

La grille de densité

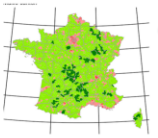

Communes **urbaines** (= densément peuplées)

Communes **à dominante urbaine** (= de densité intermédiaire)

Communes rurales (= faiblement peuplées)

L'espace d'influence des villes

Aires d'attraction des villes
(ex aires urbaines)

Bassins de vie

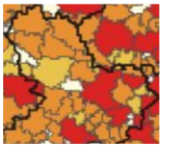

Plateforme d'Observation Sociale OCCITANIE

2

1 – **Le territoire tel qu'on le voit au sens visuel du terme** au moyen de la taille de la population et de sa concentration (approche qualifiée de morphologique)

A) Les unités urbaines : **l'Insee a défini des unités urbaines** qu'elle met à jour à l'occasion de chaque Recensement de la Population : **c'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 m entre 2 constructions) qui compte au moins 2000 habitants. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Tout ce qui n'entre pas dans une Unité Urbaine est dans le rural**. 81,7% des communes d'Occitanie sont ainsi **rurales** et concernent **24 % de la population de la région** (21% en France métropolitaine). Cette approche binaire urbain/non urbain a été critiquée, d'autant qu'elle conduit à surestimer la population urbaine.

B) La grille de densité : en 2011, la Commission Européenne a créé une typologie appelée « degré d'urbanisation ». Le territoire est découpé en carreaux de 1km de côté, et au sein de chaque carreau on calcule la densité de population. Au final cela conduit à classer les communes selon 3 catégories

- Les communes urbaines (= densément peuplées)
- Les communes à dominante urbaine (= de densité intermédiaire)
-Les communes rurales (=faiblement peuplées) qui **sont comme tjs le reliquat de ce qui n'a pas été mis dans l'urbain des 2 premières catégories.**

On se trouve alors avec 90% du nombre de communes classées comme rurales en France. L'avantage de cette méthode est de placer dans des catégories différentes des communes qui auraient une population identique mais concentrée pour l'une et dispersée pour l'autre.

2 **– L'espace d'influence des villes** approché à travers la concentration de l'activité économique (approche qualifiée de fonctionnelle).

A) Les aires d'attraction des villes (nouveau zonage Insee 2020 remplaçant celui des aires urbaines) : **on définit un pôle de population et d'emploi** et sa couronne **qui regroupe les communes dont au moins 15% des actifs travaillent dans le pôle**. 70 % des communes d'Occitanie et **92% de la population sont dans ces aires**. Il n'est pas ici question de rural.

B) Les bassins de vie : défini comme **le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants**. 1666 bassins de vie en France dont 1280 qualifiés de ruraux. En Occitanie, sur les 215 bassins de vie, 145 sont ruraux ce qui fait les 2/3. Le découpage rural/urbain des bassins de vie est de fait peu utilisé. D'une part les bassins de vie sont à cheval sur les limites administratives (département ou région) et d'autre part ce découpage donne un résultat très synthétique à partir de la compilation d'éléments très divers.

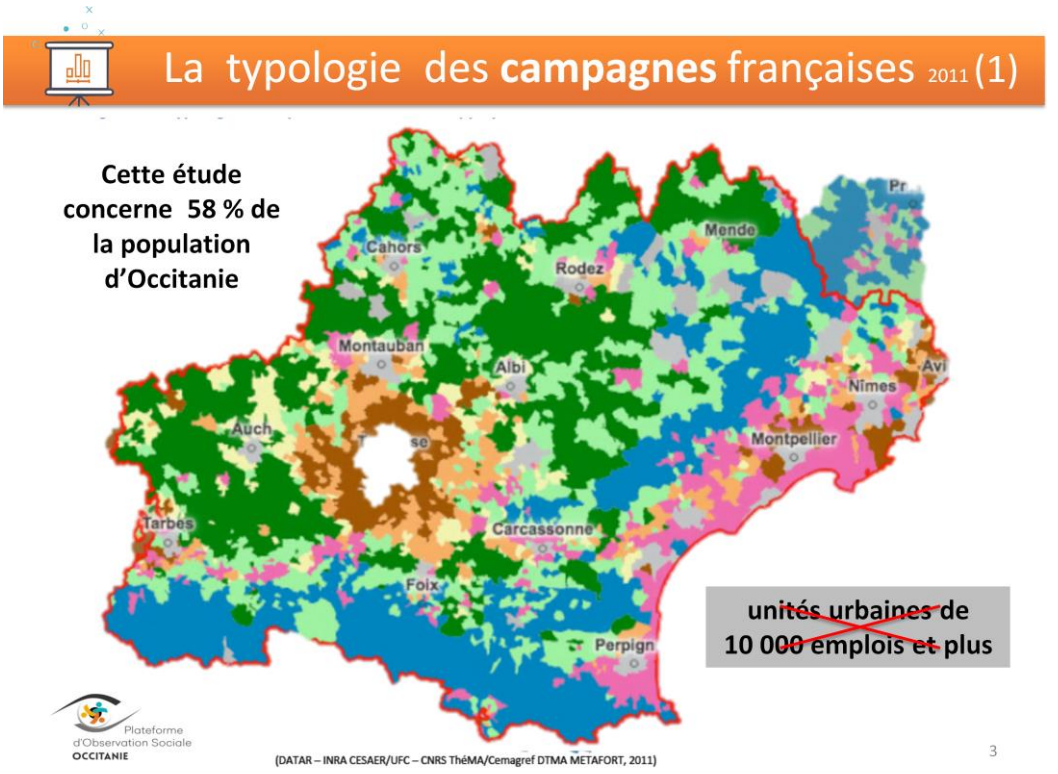

Dans le rapport du CESER Occitanie cité en introduction, **l'approche des ruralités privilégiée sur le plan opérationnel,** est celle d'une **typologie des campagnes françaises** réalisée par un groupe pluridisciplinaire de chercheurs en 2011. (INRA, CEMAGREF, Université de Franche-Comté, Agrosup Dijon).

[Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM). Auteurs : Mohamed hilal, Aleksandra Barczak, François-Pierre Tourneux, yves schaeffer, Marie houdart, Dominik Cremer-schulte : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00911232]

Telle est la carte de l'Occitanie selon la typologie des campagnes françaises.

Comme on ne s'intéresse qu'aux « campagnes », sont éliminées de l'étude **les unités urbaines de 10 000 emplois et plus** ce qui revient à travailler au niveau France sur 93% du nombre de communes et **43% de la population**. Pour l'Occitanie, l'espace concerné par l'étude est relatif à 96% du nombre de communes ce qui touche **58 % de la population** de la région.

Pour comprendre cette carte il faut d'abord savoir de quoi sont partis les chercheurs …..

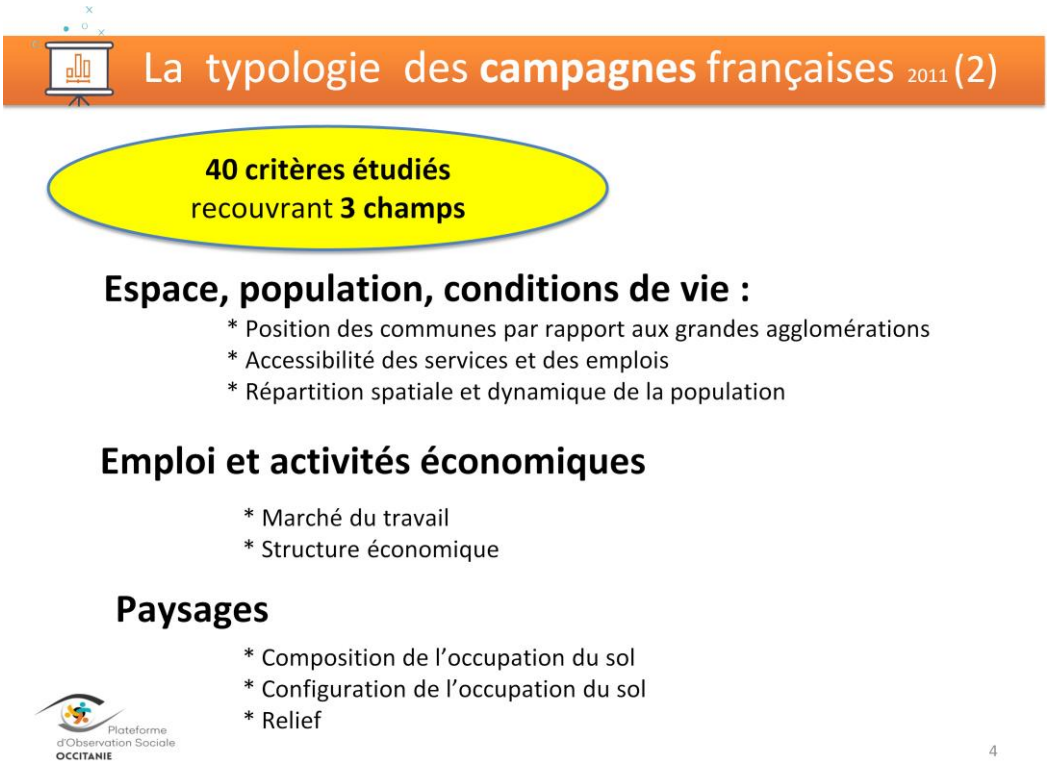

Les données de base étudiées par les chercheurs concernent 40 critères pour chaque commune (utilisation du critère au niveau canton si pas disponible pour la commune) répartis en 3 champs :

1 - Espace, population et conditions de vie :

Position des communes par rapport aux grandes agglomérations : poids de la population rurale dans un rayon de 60 mn. ..

Accessibilité des services et des emplois : temps de trajet aux services d'usage courant, domicile-emploi, domicile-études …

Répartition spatiale et dynamique de population : densité de population, soldes naturels et migratoires, indice de vieillissement de la population….

2 – Emploi et activités économiques :

Marché du travail **:** taux de chômage ; part des actifs occupés à temps partiel …

Structure économique : poids de la sphère agricole et agroalimentaire dans l'emploi total, poids de la sphère présentielle dans l'emploi total….

3 – Paysages :

Composition de l'occupation du sol : densités d'artificiel bâti ou non, des cultures permanentes, des prairies et espaces agricoles hétérogènes, des forêts…

Configuration de l'occupation du sol **:** nombre de zones bâties….

Relief **:** dénivellation…

Le résultat produit est l'identification de **trois grands types de campagnes en France, dont certains sont subdivisés :**

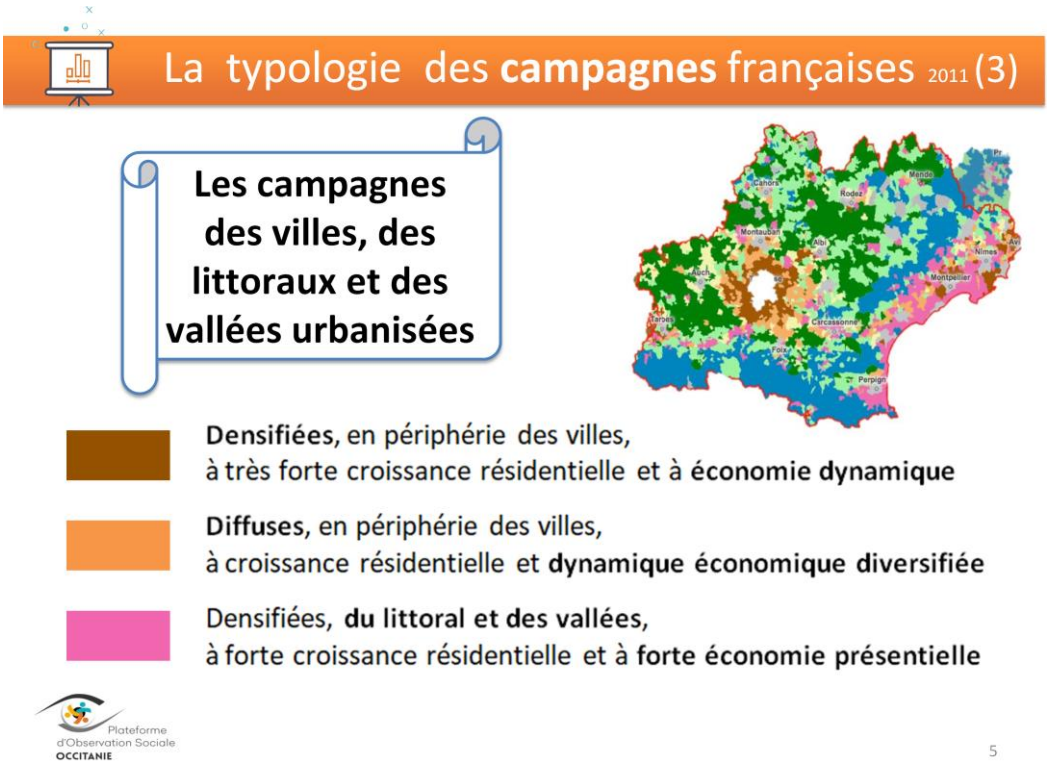

1er type : Les campagnes des villes, des littoraux et des vallées urbanisées,

26 % des communes et **63 % de la population du champ étudié en Occitanie**

Campagnes densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique

Les communes se localisent essentiellement dans la proche périphérie des grandes agglomérations et dans les espaces les plus urbanisés. Les communes sont très bien pourvues en services et commerces, les revenus des ménages sont élevés, avec de faibles disparités. Les paysages sont très fortement marqués par l'artificialisation.

Campagnes diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée

Majoritairement situé en périphérie des villes, ce type forme les secondes couronnes des grandes agglomérations et les couronnes des villes moyennes. Les communes attirent toutes les catégories socioprofessionnelles et un large éventail de classes d'âge. Les activités industrielles sont importantes. Les revenus des ménages sont élevés avec de faibles disparités.
Le mot diffuses renvoie au fait que dans certaines zones de France des communes sont éparpillées et isolées au milieu des autres classes.

Campagnes densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle *

La croissance démographique est alimentée par un excédent naturel, là où la population est jeune, mais surtout par l'arrivée de populations de tous âges et de toutes catégories socioprofessionnelles. L'activité économique est orientée vers les secteurs résidentiel et touristique, le taux de chômage reste élevé et la part des actifs travaillant à temps partiel – donc en situation potentiellement précaire – dépasse la moyenne générale.

*L'économie présentielle est un concept de géographie économique et sociale des années 1980. Elle décrit l'économie de proximité basée sur la population réellement présente sur un territoire qui à la fois produit pour le local et consomme cette production localement, générant ainsi une activité économique. Ceux qui consomment sont des habitants ou bien des touristes.

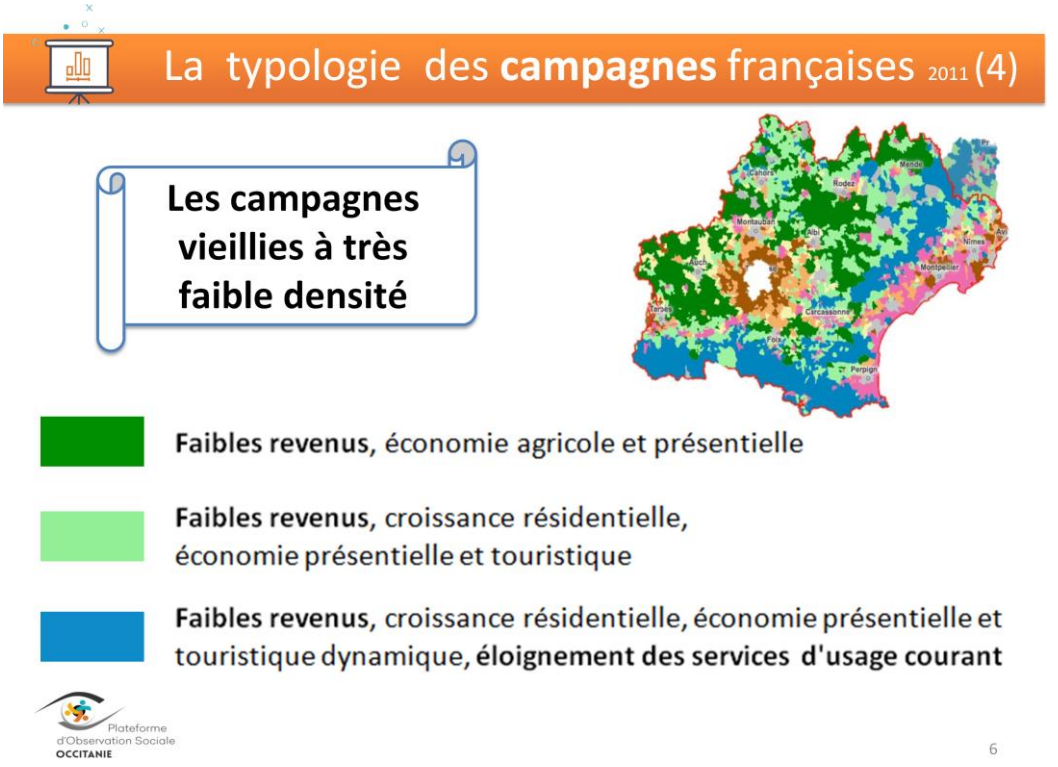

2ème type : les campagnes vieillies à très faible densité

67 % des communes et **31 % de la population du champ étudié en Occitanie**

Campagnes à faibles revenus, économie agricole et présentielle
Les communes ont des densités de population très faibles et sont situées dans un environnement très rural et éloigné de l'influence des grandes métropoles. Les départs concernent surtout les catégories « supérieures » et les actifs avec leurs enfants, alors que les arrivées sont dominées par les employés, les ouvriers et les seniors, ce qui renforce un vieillissement de la population déjà marqué. L'économie est très marquée par les secteurs agricole et agro-alimentaire.

Campagnes à faible revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique
Les communes connaissent un brassage de populations important. Cependant de nombreuses communes sont marquées par l'arrivée des seniors, ce qui a pour effet d'accentuer le vieillissement déjà important de la population. Le taux de chômage et la part du travail à temps partiel sont très importants.

Campagnes à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant
Ces territoires correspondent à des espaces, souvent difficiles d'accès. C'est une partie de la France montagneuse le travail à temps partiel et le chômage y sont très présents ce qui explique en partie les faibles revenus des ménages. En même temps qu'il arrive de nouveaux habitants, des populations de catégories socioprofessionnelles et d'âges divers quittent ces territoires. Territoire marqué par un éloignement très important des services et commerces d'usage courant et des établissements scolaires.

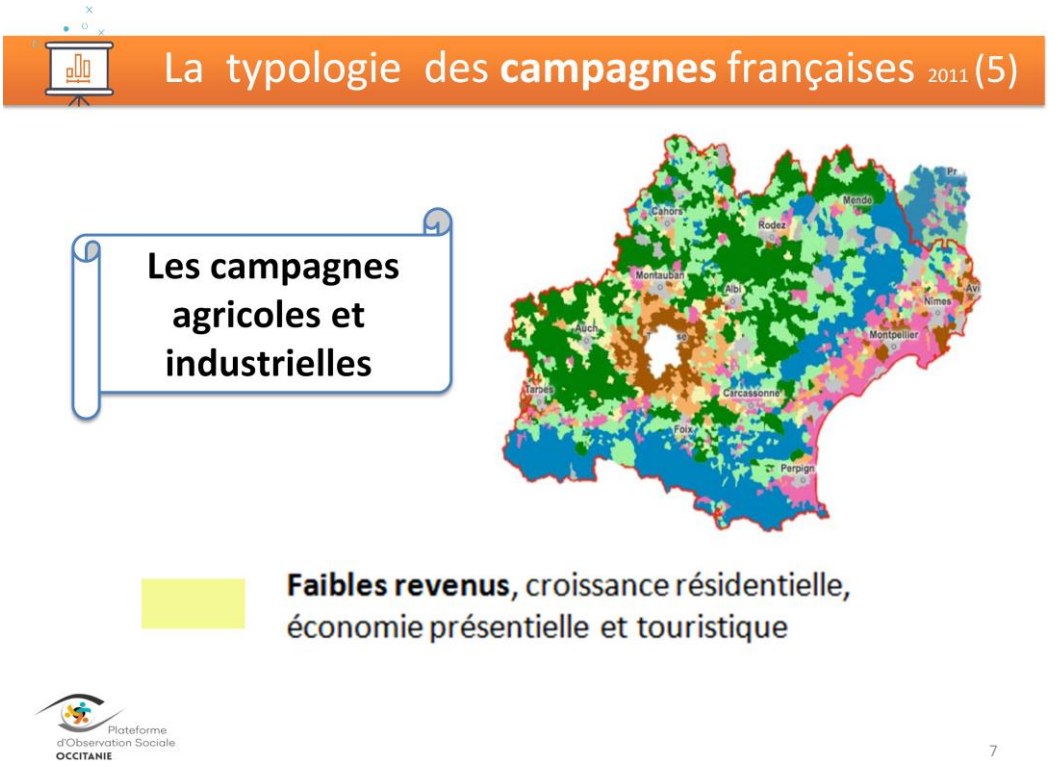

3ème type : les campagnes agricoles et industrielles,

7 % des communes et **6 % de la population du champ étudié en Occitanie**

Les densités de population sont faibles avec des évolutions contrastées. Les emplois disponibles sont marqués par une prépondérance des activités industrielles (pour le nord de la France) et une présence affirmée de la sphère agricole et agro-alimentaire, les secteurs résidentiel et touristique étant peu représentés. C'est essentiellement le Gers qui est concerné dans notre région.

Dans la typologie qui vient d'être présentée, il a bien été précisé qu'au départ les chercheurs avaient fait le choix d'exclure les unités urbaines de 10 000 emplois et plus. C'était une façon pour eux de définir les communes du territoire rural a priori. Mais ils auraient pu choisir un autre critère destiné à distinguer le rural de l'urbain, voire un autre seuil que celui des 10 000 emplois et plus.

La grille de densité pour définir officiellement l'espace rural

Les 4454 communes d'Occitanie selon la grille de densité

Source : Insee, ANCT - observatoire des territoires

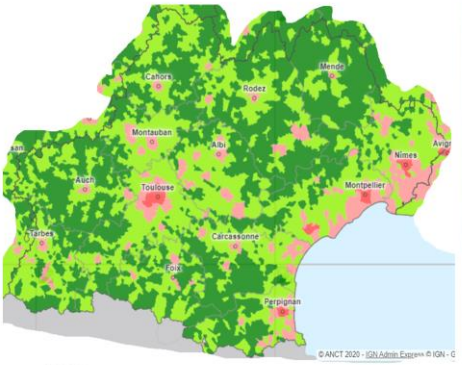

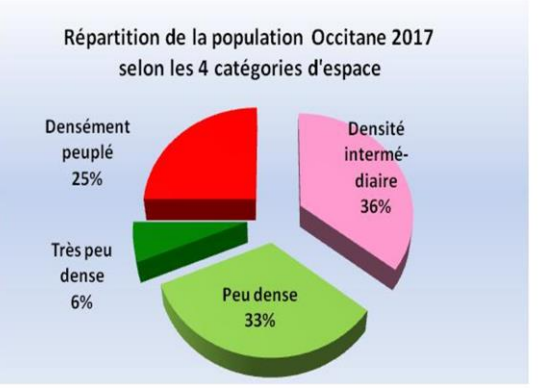

Plateforme d'Observation Sociale OCCITANIE

8

Donc pour que des études puissent être comparables tant dans l'espace que dans le temps, il faut d'abord s'accorder sur la définition d'une commune rurale. C'est ainsi que les premiers travaux réalisés dans le cadre de l'agenda rural mis en place par le gouvernement en septembre 2019 ont été pour déterminer officiellement ce qu'était l'espace rural. L'Insee et autres organismes en charge de ce sujet se sont accordés pour retenir le principe de la grille de densité constituée à partir de carreaux de 1 km de côté dont il a été question au début de cette présentation.
Mais comme dans ce système mis au point par la Commission Européenne la majorité du territoire français s'est retrouvée dans le rural, il a été décidé d'affiner la partie rurale pour la scinder en 2, de façon à distinguer des zones peu denses et d'autres très peu denses pour aboutir in fine à 4 catégories représentées sur la carte d'Occitanie.

Voici donc la carte présentant le résultat pour l'Occitanie de ce qui est actuellement la « définition officielle » de l'espace rural en France. C'est nouveau.

Comme l'a précisé le 2ème comité interministériel aux ruralités de novembre 2020, il sera ainsi possible de prendre la mesure des dynamiques et des besoins, et surtout de se donner les moyens d'apporter les accompagnements les plus adaptés ». Des publications régionales Insee sont prévues pour le mois d'avril 2021 afin de proposer une caractérisation plus fine de ce large périmètre rural, en définissant plusieurs types de territoires ruraux.

Au niveau de la répartition des 4454 communes d'Occitanie, les densément peuplées (rouge) représentent 1% du nombre de communes, celles de densité intermédiaire (rose) représentent 7%, les rurales peu denses (vert clair) 47% et les rurales très peu denses (vert foncé) 45% du nombre de communes.

Population totale de l'Occitanie au **Recensement de la Population 2017 : 5 845 000**

<u>Méthodologie de la commission européenne pour la typologie «degré d'urbanisation» fondée sur la grille de densité</u>:
*A partir du découpage des communes en carreaux de 1 km de côté, on mesure la densité de chaque carreau. Les carreaux dont la densité est sup à 300 hab au km2 sont « **denses** ». On agrège les carreaux contigus du même type et on obtient une maille dense si l'ensemble **a plus de 5000 habitants**. Dans cet ensemble on distinguera le très dense à partir de carreaux d'au moins **1500 habitants au km2** qui, une fois agglomérés contiennent au moins **50 000 habitants**. La commune sera en très dense si plus de la moitié de la population est située dans des carreaux très denses.*
Sur ce principe du carroyage l'Insee a détaillé la catégorie européenne «faiblement peuplée ». A partir de carreaux de 1 km2 le seuil de 25 hab/km2 est retenu pour la densité, avec une agglomération de population de 300 hab, pour délimiter les mailles rurales peu denses. Pour passer à l'échelle communale, les zones très peu denses sont redécoupées en carreaux de 200 m de côté. La population communale résidant dans ces zones est estimée : si elle est supérieure à 50%, la commune est considérée comme très peu dense.